

PROCES-VERBAL N°6 du CONSEIL D'UFR du 3 avril 2014

Présents : Cédric AUDEBERT ; Lucie AVRILLAUD ; Léna BARBOTIN ; William BERTHOMIERE ; Cédric BOUQUET ; Jean-Louis CARTIER ; Frédéric CHAUVAUD ; Karen DRAPEAU ; Henri ECKERT ; Catherine ESNARD ; François GUERCIN ; Maurad HAMAÏDI ; Agnès JOUTARD ; Paul KENESI ; Virginie LAVAL ; Ludovic LE BIGOT ; Wenceslas LIZE ; Bernard MABILLE ; Antoine MEGUERDITCHIAN ; Véronique MEYER ; Naïk MIRET ; Catherine POILBLANC ; Blaise ROYER ; Clément SANSLAVILLE ; Chantal VALLET ; Stéphane VAQUERO.

Absents ayant donné procuration : Henri COLIN à Virginie LAVAL ; Nadine DIEUDONNE-GLAD à Virginie LAVAL ; Anne BONNEFOY à Frédéric CHAUVAUD ; Jean-Marie LECOINTRE à Frédéric CHAUVAUD.

Invités présents : Benoît AUBIGNY ; Nathalie BREMAND ; Marie-José GRIHOM ; Mathias MILLET ; Catherine TREHONDAT ; Catherine VALLEE.

Frédéric Chauvaud annonce le changement de l'ordre du jour, dû au manque de candidat au poste de doyen, il propose donc :

- L'approbation des procès-verbaux
- Deux informations générales
- Elections

① Approbation des procès-verbaux

Les procès-verbaux du 24 octobre 2013, du 18 décembre 2013, du 24 février 2014 et du 20 mars 2014 sont approuvés à l'unanimité par le conseil.

② Informations générales

- Ouverture aux concours des postes de PRAG
- Les postes d'ATER : supports sur mutation, détachement, promotion, disponibilité.
Pour l'année 2014-2015 l'UFR a obtenu 12 postes.

③ Election et avenir de l'UFR

Frédéric Chauvaud rappelle qu'aucun candidat ne s'est présenté pour le poste de doyen, et précise qu'il n'existe pas de texte pour les conseils d'UFR mais seulement pour les Conseils d'administration.

Deux hypothèses sont possibles :

A- Le Président peut proposer au CA de dissoudre le conseil. Le prochain CA est fixé au 18 avril 2014.

B - Le conseil vote aujourd'hui sa propre dissolution afin de débloquent la situation et procéder à de nouvelles élections. Dissolution complète du conseil ou bien démission(s) par

collèges ?

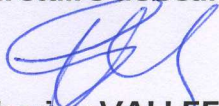
Naïk Miret demande une suspension de séance de 30 minutes.

Reprise du conseil :

Les membres des collèges A et B proposent leurs démissions unanimement, entraînant de nouvelles élections partielles.

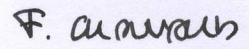
Annexe 1 : démission des collèges A et B.

La secrétaire de séance



Catherine VALLEE

Le Directeur



Frédéric CHAUVAUD

